



*Par dépôt électronique, courriel et messenger*

Le 10 août 2016

M<sup>e</sup> Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : tremblay.jean-olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité – Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)  
Dossier Régie: R-3944-2015 / Notre dossier : R051436 JOT**

---

Chère consœur,

Par la présente le Coordonnateur transmet à la Régie l'énergie une demande amendée relativement au dossier mentionné en objet, par laquelle six (6) normes sont retirées de la demande d'adoption initiale.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Jean-Olivier Tremblay

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. : M<sup>e</sup> Paule Hamelin  
M<sup>e</sup> Pierre Grenier